



LIGUE RHÔNE-ALPES SPORTS DE GLACE
Manuel du dirigeant de la Ligue Rhône-Alpes Patinage Artistique
www.ligue-des-alpes-patinage.org

TABLE DES MATIERES

1. ASSEMBLEE GENERALE	3
I. CONVOCATIONS.....	3
II. POUVOIRS	3
2. AFFILIATION – LICENCES	3
3. REGLEMENT INTERIEUR COMITE.....	3
4. DELEGUES TECHNIQUES	3
I. DE LA LIGUE RHONE ALPES	3
II. C.S.N.P.A.	3
5. FORMATION	4
I. B.I.F et B.A.F.....	4
II. OFFICIELS D'ARBITRAGE.....	4
1) FORMATION PROBATOIRE JUGES	4
2) FORMATION PROBATOIRE SPECIALISTES ET CONTROLEURS TECHNIQUES	4
3) FORMATION INITIALE COMPTABLES ET DATAS	4
6. CHAMPIONNATS DE LIGUE 2011-2012.....	5
7. INSCRIRE DES PATINEURS.....	5
I. EN COMPETITION.....	5
1) TOURNOI DE FRANCE	5
2) COUPE REGIONALE.....	5
II. EN SESSION DE MEDAILLE.....	5
1) SESSION DANS LA LIGUE.....	6
2) SESSION HORS LIGUE	6
3) EN COMPETITION	6
8. FORFAIT.....	6
I. TOURNOI DE FRANCE.....	6
II. COUPE REGIONALE	7
9. JURY & PANEL TECHNIQUE	7
I. TOURNOI DE FRANCE.....	7
II. COUPES REGIONALES.....	7
III. SESSION DE MEDAILLE	8

10. ORGANISER UN EVENEMENT EN RHONE ALPES	8
I. CHAMPIONNAT DE FRANCE	10
II. TOURNOI DE FRANCE	10
III. COUPE REGIONALE	10
IV. SESSION DE MEDAILLES	10
V. SESSION DE TESTS	11
VI. SEMINAIRE OFFICIELS D'ARBITRAGE	11
VII. TOURNOI DE LIGUE : PATINEURS – ENTRAINEURS	11
11. REGLEMENT TECHNIQUES	12
I. ADULTES	12
II. COUPES REGIONALES	12
III. 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} DIVISION	12
IV. FRANCE CLUBS	12
12. TIRAGE AU SORT	12
I. TOURNOI DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE ET DES CLUBS	12
II. COUPE REGIONALE	12
13. RESULTATS	12
I. TOURNOI DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE ET DES CLUBS	12
II. COUPE REGIONALE	12
14. SELECTIONS	13
I. CHAMPIONNATS DE FRANCE	13
II. CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS – Zone Sud-Est	13
15. TARIFS 2011-2012	14
16. COMMANDE CARNETS DE CLASSEMENT ET INSIGNES	14
17. RISTOURNE SUR INSCRIPTIONS	14
18. SITES	14
I. COMITE PATINAGE ARTISTIQUE RHONE-ALPES	14
II. COMMISSION SPORTIVE NATIONALE PATINAGE ARTISTIQUE	15
III. CLUBS DE LA LIGUE CONNUS	15
19. LISTE DES ANNEXES	15

1. ASSEMBLEE GENERALE

I. CONVOCATIONS

Les convocations et ordre du jour de l'assemblée générale des clubs de patinage artistique de la Ligue Rhône-Alpes sont envoyés par courrier électronique et publiés sur le site du Comité.

Il est demandé d'accuser réception.

II. POUVOIRS

Tout licencié d'un club, président ou son représentant officiel, peut représenter son propre club et, dans ce cas, peut représenter un autre club.

Dans tous les cas, un licencié d'un club autre que le président doit avoir le pouvoir signé du président pour représenter le club.

Voir Règlement Intérieur du Comité P-A de la ligue R-A.

2. AFFILIATION – LICENCES

- Remplir le dossier d'affiliation
- Etablir les règlements
- Ne pas oublier la cotisation pour la Ligue
- L'adresser à la secrétaire générale de la ligue toutes disciplines, qui visera le dossier et le transmettra à la F.F.S.G.
- L'accès au logiciel sera autorisé et permettra la saisie des licences.

Tous les patineurs doivent être à jour de leur licence (compétiteurs et pratiquants) dès le début de saison.

La licence « compétition » est obligatoire pour passer les tests (à partir de patin d'acier)

Les enseignants, salariés et bénévoles, doivent être licenciés « fédéral » au minimum

Les officiels d'arbitrage, les dirigeants doivent être licenciés « fédéral » au minimum.

3. REGLEMENT INTERIEUR COMITE

Tout ce qui ne relève pas du règlement national et qui ne figure pas dans le présent manuel, est régit par notre règlement intérieur.

Voir publication du Règlement Intérieur, sur le site du Comité – *infos ligue*

4. DELEGUES TECHNIQUES

I. DE LA LIGUE RHONE ALPES

Les clubs ont la possibilité de faire appel aux délégués techniques de la ligue pour toutes les compétitions organisées en Rhône-Alpes :

- Lionel AVOT
- Isabelle MUGNIER
- Marie REYNAUD
- Patricia SCOFFIER

II. C.S.N.P.A.

Les organisateurs de TDF et de championnats de France dans la zone SUD-EST doivent s'adjoindre le délégué technique C.S.N.P.A. de la zone :

- Patricia SCOFFIER ou son représentant

5. FORMATION

I. **B.I.F et B.A.F.**

Les formations sont organisées sous l'égide de la Ligue Rhône-Alpes des Sports de Glace, pour toutes les disciplines.

Adresser dès la rentrée à Fabrice BLONDEL, Cadre Technique National auprès de la F.F.S.G.

- vos demandes pour les formations B.I.F. et B.A.F 2011-2012
- vos possibilités d'accueil d'une formation

Fabrice BLONDEL
06.17.64.43.39

fblondel.ffsg@gmail.com

II. **OFFICIELS D'ARBITRAGE**

1) **FORMATION PROBATOIRE JUGES**

Formation sur 2 jours en début de saison

⇒ Roanne les **15 et 16 octobre 2011**

La formation se terminera par une Evaluation - Validation.

En cas de validation, cela permettra au nouveau juge :

- D'officier encadré par un formateur, pour la 1^{ère} compétition
- De juger en coupe régionale
- De juger des tests de club

Formation ouverte :

- Aux patineurs âgés de + de 16 ans ayant patiné en TDF catégories novice, junior, ou senior.
- Aux patineurs âgés de 18 ans possédant la médaille préparatoire ou PN 6, minimum.
- La médaille bronze de glisse est fortement recommandée.

2) **FORMATION PROBATOIRE SPECIALISTES ET CONTROLEURS TECHNIQUES**

Formation sur 2 jours en début de saison

⇒ Roanne les **15 et 16 octobre 2011**

La formation se terminera par une Evaluation - Validation.

En cas de validation, cela permettra au nouvel officiel

- D'officier encadré par un formateur, pour la 1^{ère} compétition
- D'officier en coupe régionale

Formation ouverte :

Pour les contrôleurs :

- Aux juges validés depuis plus d'un an
- La médaille bronze de glisse est fortement recommandée.

Pour les spécialistes, formation ouverte :

- Aux patineurs âgés de + de 16 ans ayant patiné en championnats de France D1, catégories novice, junior ou senior.
- Aux diplômés BEES 1 ou BEES 2.

3) **FORMATION INITIALE COMPTABLES ET DATAS**

Formation ouverte :

Aux personnes de bonne volonté, aimant le patinage, ayant une pratique informatique sérieuse.

Pour les Datas, la volonté de pousser dans la connaissance du patinage et de son règlement est nécessaire ainsi qu'un minimum d'aisance en anglais (nomenclature des éléments à connaître en anglais, relecture des éléments correctement prononcée).

La formation Data est ouverte plus particulièrement

- aux comptables ayant déjà officié
- aux officiels d'arbitrage validés.

Formation comptables NJS : à Roanne, le **15 octobre 2011**

Formations DATA, dispensées à l'occasion

- des TDF organisés dans la Ligue
- des coupes régionales où officient Lionel AVOT ou Isabelle MUGNIER

6. CHAMPIONNATS DE LIGUE 2011-2012

Les compétitions de référence pour décerner les titres de « Champion de Ligue » seront :

- TDF « + 13 ans » de Grenoble 5-6 novembre 2011
 - Pour les catégories :
 - Novices Avancés,
 - Novices D2,
 - Juniors D1 et D2,
 - Seniors D1 et D2.
- TDF « - 13 ans » de Roanne 4-5 février 2012
 - Pour les catégories :
 - Poussins,
 - Avenirs,
 - Minimes,
 - Novices.

A noter : il pourra être envisagé un championnat de ligue D3, en 2012-2013, si la D3 se développe vraiment.

7. INSCRIRE DES PATINEURS

I. EN COMPETITION

1) TOURNOI DE FRANCE

- *Voir tableau catégorie, âge, médaille du règlement C.S.N.P.A. Chapitre 1 – III*
- *Se conformer au règlement C.S.N.P.A. Chapitre 4 –*
- *Se conformer aux annonces de chaque compétition*

2) COUPE REGIONALE

- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du paiement.
- Ce paiement devra parvenir impérativement 4 semaines avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à fournir aux clubs participants les horaires et la liste des participants **3 semaines** avant la compétition.
- Les fiches de contenu de programme **à jour**, indispensables au bon jugement, doivent être envoyées au club organisateur au plus tard **le dimanche précédant le début de la compétition**.
A défaut, le patineur pourra se voir refuser l'accès à la piste, sur décision du J.A et du contrôleur de la compétition.

II. EN SESSION DE MEDAILLE

- Les médailles Préparatoire et Pré-Bronze se passent **en session** tout au long de la saison.
- Les médailles Bronze à Vermeil peuvent être passées en session sans droit d'inscription, en octobre et après le dernier championnat de la saison.
- Les médailles Bronze à Platine sont attribuées lors des compétitions nationales et internationales par la C.S.N.P.A. (pas d'inscription ni de droit d'inscription.)
- La licence Compétition en Patinage Artistique, en cours de validité, délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace est obligatoire.

1) SESSION DANS LA LIGUE

- 8-9 octobre 2011 à Méribel :
 - Préparatoire à Vermeil (Libre et Glisse)
- 3-4 décembre 2011 à Courchevel :
 - Préparatoire et Pré-Bronze en session,
 - Bronze en compétition D3
- 5-6 mai 2012 à Megève :
 - Préparatoire à Vermeil (Libre et Glisse)

Faire parvenir à :

Isabelle MUGNIER

isabel.mugnier@gmail.com

Le Plan – L'Hermetière – Le Praz 73120 COURCHEVEL

06 82 08 66 43 - 09 75 65 25 62

- les préinscriptions par mail,
- puis les inscriptions avec *l'annexe 3 - Justificatif comptable médailles* et le chèque de règlement avant la date limite indiquée sur l'annonce.

La validation des résultats sera téléchargeable sur le site du Comité.

Les horaires et le tirage au sort seront communiqués 2 à 3 semaines avant l'épreuve.

Les médailles de glisse ne seront pas exigées pour les championnats de France mais recommandées ; tout particulièrement la bronze de glisse, pour les patineurs de D1 et D2 mais aussi en objectif de saison pour les bons patineurs de coupes régionales.

L'obtention de médaille de glisse est fortement recommandée pour devenir juge et pour ceux qui se destinent à enseigner, dès le BIF

2) SESSION HORS LIGUE

Faire parvenir : les demandes d'autorisation d'inscription à patricia.scoffier@gmail.com

La Ligue, perçoit son droit d'inscription pour les médailles Préparatoire et Pré-Bronze ainsi que pour les médailles de glisse, autorise ce passage et en informe le président du Comité Artistique de la Ligue organisatrice.

La Ligue organisatrice perçoit aussi son droit d'inscription, selon les modalités en vigueur dans cette dernière.

3) EN COMPETITION

Les médailles Bronze à Platine sont attribuées lors des compétitions officielles suivantes, il n'y a pas d'inscription ni de droit d'inscription

- **Tournois de France « - 13 ans » et « + 13 ans »**
- **Sélection France Clubs**
- **Championnats de France D1, D2, des clubs**
- **Etc....voir règlement CSNPA**

Pour les patineurs de D3, la médaille de Bronze pourra être validée avant le 31 décembre de la saison en cours en compétition régionale D3

Faire une demande préalable à medailles.csnpa@gmail.com pour homologuer la compétition comme support de médailles. Si le jury est conforme (2 juges nationaux au moins), Accord CSNPA et mise au calendrier national

Envoi à medailles.csnpa@gmail.com des résultats de la compétition avec composition du jury et panel technique, pour validation.

Seuls les patineurs signalés comme candidat à la médaille de Bronze seront contrôlés

8. FORFAIT

I. TOURNOI DE FRANCE

Voir règlement C.S.N.P.A., Chapitre 4 – C. 8.

II. COUPE REGIONALE

Les forfaits doivent être transmis, **par mail**, au club organisateur.
Aucun remboursement ne sera effectué.

9. JURY & PANEL TECHNIQUE

I. TOURNOI DE FRANCE

Marie REYNAUD reynaud.marie.26@gmail.com	<i>responsable de la commission régionale des officiels d'arbitrage Rhône-Alpes</i> 06.87.02.47.79
--	---

Un Tournoi de France doit :

- *Se conformer au règlement C.S.N.P.A.*

Formation du jury

Prendre contact **3 mois avant la compétition** avec Marie REYNAUD

Les rotations de juges seront transmises par Marie REYNAUD ou par un membre de la commission régionale des officiels d'arbitrage ou un des juges arbitres.

II. COUPES REGIONALES

Marie REYNAUD reynaud.marie.26@gmail.com	<i>responsable de la commission régionale des officiels d'arbitrage Rhône-Alpes</i> 06.87.02.47.79
--	---

Une coupe régionale, pour obtenir le label « Coupe Régionale Rhône-Alpes » doit :

- 5 juges, dont 1 juge arbitre
 - 1 spécialiste technique
 - 1 contrôleur technique
 - 1 deuxième spécialiste ou contrôleur
 - 1 data
 - 1 comptable
- ⇒ Moins de 100 patineurs, prévoir :
- 1 jury
 - 1 panel technique
 - **1 heure de pause déjeuner**
- ⇒ Plus de 100 patineurs, prévoir :
- **1^{1/2}** jurys
 - **1^{1/2}** panels techniques

Formation du jury

Prendre contact, **3 mois avant la compétition**, avec Marie REYNAUD, responsable de la CROA, qui va constituer puis convoquer le jury et le panel technique en tenant compte à la fois :

- De la proximité
- De l'appartenance au club organisateur (pas plus de 2 juges +1 officiel du même club dans le même panel)
- De la rotation des juges au cours de la saison
- De la disponibilité de chacun (*à noter : ils sont tous bénévoles !*)
- Des souhaits émis par les officiants eux-mêmes
- **Le ou les juges-arbitres sont nommés par le responsable de la CROA**

La Commission Régionale des Officiels d'Arbitrage est souveraine quant aux choix des officiels d'arbitrage.

Les rotations de juges seront établies par Marie REYNAUD ou par un membre de la commission régionale des officiels d'arbitrage ou le juge arbitre, si celui-ci est juge national.

Lorsque la liste est communiquée, prendre contact avec chacun pour organiser la logistique.

Prévoir :

- La prise en charge des intervenants
- Un hébergement en chambre individuelle, sauf demande particulière des intervenants
- Des repas chauds
- Favoriser le choix du voyage SNCF ou organiser le covoiturage.
- Des navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- Des couvertures et des chauffages pour le bord de piste
- Le remboursement des frais de déplacement avant la fin de la compétition.
- *Si un O-A est accompagné, l'organisateur devra faciliter l'accueil de l'accompagnant et lui proposer de participer aux repas organisés : il reste entendu que les frais associés restent à la charge de l'O-A.*

A noter :

- Certains juges sont également contrôleur ou data et peuvent changer de poste
- Les entraîneurs, validés spécialistes, peuvent officier à l'occasion d'une compétition à laquelle participent leurs élèves, en fonction de leur disponibilités vis-à-vis de ceux-ci.

Un juge peut participer à une compétition au cours de laquelle il n'officie pas.

Rappel compte rendu A.G 2010 : « Durant l'activité de compétiteur, les officiels d'arbitrages concernés ne peuvent pas accéder à une promotion au niveau national.

La participation aux compétitions adultes ne sera pas une entrave à une promotion nationale en application de la règle ISU.

Pour compléter le rappel de nos procédures, un O-A compétiteur ne pourra pas, sur une même compétition, officier et patiner, y compris sur deux jours différents. »

III. SESSION DE MEDAILLE

Marie REYNAUD reynaud.marie.26@gmail.com	responsable de la commission régionale des officiels d'arbitrage Rhône-Alpes 06.87.02.47.79
--	--

Une session de médaille doit recréer les conditions d'une compétition

- 3 juges, dont au moins deux juges Nationaux
- un contrôleur technique
- un spécialiste technique
- un data et un comptable (le data peut cumuler son poste avec celui du comptable mais pas l'inverse)

Le Jury est constitué par Marie REYNAUD et juge un programme de compétition.

La médaille est attribuée par la C.S.N.P.A. à la lecture des juges scores et inscrite au fichier national.

10. ORGANISER UN EVENEMENT EN RHONE ALPES

Lionel AVOT lio.avot@gmail.com	04.38.92.02.54 - 06.10.48.37.64
Isabelle MUGNIER isabel.mugnier@gmail.com	06 82 08 66 43 - 09 75 65 25 62
Marie REYNAUD reynaud.marie.26@gmail.com	06.87.02.47.79
Patricia SCOFFIER patricia.scoffier@gmail.com	06 10 01 45 35 - 04 93 62 45 05

Le cahier général des charges C.S.N.P.A. est complété ci-dessous par les spécificités I) Championnats de France, II) TDF et III) Coupes régionales.

Faire appel à un délégué technique de la ligue : [voir chapitre 4](#).

Adresser les invitations, règlement technique et fiches d'inscription à Isabelle MUGNIER, à + 3 mois avant la compétition, pour validation documents et publication.

L'organisateur adresse les documents validés aux clubs par courriel

Contacter Isabelle MUGNIER pour déterminer [le comptable de la compétition](#) et la mise à disposition du matériel informatique.

La mise à disposition du matériel n'est pas systématique. Elle dépendra de la disponibilité du dit matériel et surtout d'une personne compétente pour le mettre en œuvre. [La mise à disposition du matériel est soumise à participation. Voir chapitre 15](#)

Contacter Marie REYNAUD pour la constitution des jurys

- Lorsque la liste des officiels d'arbitrage est communiquée, prendre contact avec chacun pour organiser la logistique.

Prévoir :

- La prise en charge des intervenants
- Un hébergement en chambre individuelle, sauf demande particulière des intervenants
- Des repas chauds
- Des navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- [Favoriser le choix du voyage SNCF ou organiser le covoiturage.](#)
- Le remboursement des frais de déplacement avant la fin de la compétition.

Prévoir :

- les estrades,
- tables espacées (1m de table par juge est un strict minimum),
- chauffages et couvertures pour les officiels d'arbitrage.
- la sono,
- le micro,
- [les arrivées d'électricité \(2000 watts minimum, de préférence sur 2 lignes\) pour les 7 ou 8 ordinateurs + rallonges et multiprises afin de distribuer le courant sur chaque table.](#)
- des **bénévoles** à la musique, micro, porte de la glace, vestiaires patineurs
- un affichage « **ordre de passage** » et « **résultats** » visible et accessible par
 - Les patineurs (couloir vestiaires)
 - Les entraîneurs (bord de piste)
 - le public

⇒ **Pour un championnat de France**

- Documents filles en rose
- Documents garçons en bleu
- Documents couples en vert
- Communiqués, changements horaires, informations générales en blanc
- Respecter une colonne d'affichage par couleur en séparant les ordres de passage et les résultats

⇒ **Pour les TDF, les Coupes régionales et les Médailles**

Le papier blanc est autorisé pour toutes les catégories, **mais**

Respecter et identifier :

- une colonne d'affichage pour les ordres de passage,
- une pour les résultats,
- une pour les communiqués, changements horaires, informations générales

- Les résultats doivent être affichés au fur et à mesure, sans attendre les podiums, dès qu'ils sont signés par le J.A et le contrôleur de l'épreuve.
- Les podiums intermédiaires peuvent se dérouler hors glace.
- Heure préconisée de fin de la compétition : 17h le dimanche
- Les résultats doivent être transmis dans les 24h, au format HTML du programme ISUCalcFS
 - à Isabelle MUGNIER

I. CHAMPIONNAT DE FRANCE

Se conformer au règlement C.S.N.P.A.

Faire appel au Délégué Technique C.S.N.P.A. : *voir chapitre 4.*

Les membres du Comité assistent les organisateurs des championnats au sein de la Ligue.

II. TOURNOI DE FRANCE

Se conformer au règlement C.S.N.P.A.

Attention aux délais d'inscription, de publication et de tirage au sort.

Faire appel au Délégué Technique C.S.N.P.A. : *voir chapitre 4.*

Les membres du Comité assistent les organisateurs des Tournoi de France au sein de la Ligue.

Prévoir les ramettes de papier nécessaires (en moyenne 10 feuilles par patineur et par programme)

III. COUPE REGIONALE

Tout ce qui n'est pas spécifiquement énoncé ci-après répond au règlement national C.S.N.P.A.

- Réception du paiement des inscriptions, 4 semaines au plus tard avant la compétition.
- En cas de limitation du nombre d'inscrits, le choix se fera par ordre d'arrivée du paiement.
- Voir avec Isabelle MUGNIER pour la réservation du système informatique
- Horaires et liste des participants de la compétition doivent être publiés sur le site de la ligue 3 semaines avant la compétition.
- Tirage au sort *voir Chapitre 12. II.*
- **Prévoir, impérativement, dans le timing de la compétition : voir avec le J.A.**
 - Réunion de juges 15 minutes, avant la 1^{ère} catégorie
 - Réunion de juges 30 minutes, le samedi soir

Attention :

⇒ Les résultats des catégories 9 et 10 n'entrent pas dans le calcul des challenges ou trophées.

⇒ Un juge peut participer à une compétition au cours de laquelle il n'officie pas *Voir chapitre 9. II.*

IV. SESSION DE MEDAILLES

Le club recevant une session de médaille est désigné à l'Assemblée Générale en fin de saison précédente. Les inscriptions sont demandées, prises et traitées par le Comité

Le club met à disposition :

- la glace,
- Il affiche les ordres de passage et les horaires
- Les feuilles de jugement sont adressées soit aux juges soit à l'organisateur et doivent être renvoyées, signées, ainsi que le récapitulatif des résultats à Isabelle MUGNIER, isabel.mugnier@gmail.com dès la fin de la session
- Il organise l'hébergement et la restauration des juges en collaboration avec Isabelle MUGNIER
- Il règle les factures sur place
- Il prévoit les navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- Il adresse sa feuille de remboursement à Lionel AVOT, lio.avot@gmail.com accompagnée d'un RIB pour virement. *Annexe 8 - Note de frais Ligue Rhône-Alpes*

V. SESSION DE TESTS

En début de saison, envoyer à Isabelle MUGNIER vos dates prévisionnelles de sessions tests pour les faire figurer au calendrier de la Ligue 2011-2012.

- Adresser à Isabelle MUGNIER l'*[annexe 1- Demande de session tests](#)*, à – 4 semaines
 - Patin d'acier à PN6 : 1 juge, contacter le ou les juges de proximité, annuaire sur le site du Comité (*contacter Marie Reynaud pour vous y aider en cas de problème*).
 - PN7 à PN10 : **1 juge national avec la possibilité d'inclure un spécialiste technique** (autre que l'enseignant des patineurs évalués), **contacter Marie REYNAUD pour la composition du Jury.**
- Prévoir les heures de glace nécessaires.
- Faire les inscriptions et collecter les règlements
- Remplir les feuilles de jugements à télécharger sur le site C.S.N.P.A. ou du comité : www.ffsg.org/csnpa/index.html ou www.ligue-des-alpes-patinage.org
- Organiser la venue des juges
- Récapituler les inscriptions sur l'*[annexe 2- Justificatif comptable test de club](#)*.
Joindre :
 - le chèque correspondant à l'ordre de « Ligue Rhône-Alpes patinage »
 - Les feuilles de jugement

Adresser le tout, dans la semaine suivant la session, à Isabelle MUGNIER.

Une validation officielle des résultats vous sera envoyée par mail (au format pdf).

Isabelle MUGNIER

Le Plan – L'Hermetière – Le Praz 73120 COURCHEVEL

isabel.mugnier@gmail.com

06 82 08 66 43 09 75 65 25 62

VI. SEMINAIRE OFFICIELS D'ARBITRAGE

Candidater lors de la préparation du calendrier pour l'Assemblée Générale des clubs de patinage artistique (infos mail)

En liaison avec Patricia SCOFFIER :

- Prévoir les salles de réunion (4 salles à prévoir dont une pour au moins 20 personnes)
- Le matériel vidéo éventuellement
- Les repas
- L'hébergement
- Les navettes gare SNCF – hôtel – patinoire ou lieu de réunion
- L'assistance des dirigeants si nécessaire
- Les frais sont pris en charge par le Comité,
 - réglés directement, si présence du trésorier ou du président
 - remboursés au club par virement à réception des justificatifs + RIB.

VII. TOURNOI DE LIGUE : PATINEURS – ENTRAINEURS

Candidater lors de la préparation du calendrier pour l'Assemblée Générale des clubs de patinage artistique (infos mail)

En liaison avec Patricia SCOFFIER et Isabelle MUGNIER

- Prévoir la disponibilité de la glace
- Les repas
- L'hébergement
- Les navettes gare SNCF – hôtel – patinoire
- L'implication du ou des entraîneurs du club
- L'assistance des dirigeants
- Les frais sont pris en charge par le Comité, réglés directement, par le trésorier ou le président

11. REGLEMENT TECHNIQUES

I. ADULTES

Se conformer au règlement C.S.N.P.A. Chapitre 6

II. COUPES REGIONALES

Saison 2011-2012 : *voir annexe 5 - Règlement technique coupes LRA*

III. 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} DIVISION

Voir règlement C.S.N.P.A. :

- ⇒ Pour la 1^{ère} division : Chapitre 1 – A. B. C. et Chapitre 2 pour les Couples
- ⇒ Pour la 2^{ème} division : Chapitre 1 – D.
- ⇒ Pour la 3^{ème} division : Chapitre 1 – E.

IV. FRANCE CLUBS

Voir règlement C.S.N.P.A. :

- ⇒ Chapitre 1 et Chapitre 5

12. TIRAGE AU SORT

I. TOURNOI DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE ET DES CLUBS

voir règlement C.S.N.P.A.

II. COUPE REGIONALE

- Il devra se dérouler au plus tard **le lundi** précédant le début de la compétition : il sera réalisé par le comptable, en présence d'un officiel d'arbitrage, en utilisant la fonction « random » du programme ISUCalcFS.
- Transmettre à Isabelle MUGNIER dans la soirée pour enregistrement et publication sur le site du Comité : Utiliser le format HTML du programme ISUCalcFS.
- Publier sur le site du club de la compétition.

13. RESULTATS

I. TOURNOI DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE ET DES CLUBS

Transmettre les résultats dans les 24h, à **Isabelle MUGNIER pour comptabilisation nationale des résultats et publication sur les sites de la C.S.N.P.A. et de la Ligue :**

- le dossier DATA complet (du programme ISUCalcFS) ;
- inclure les judges scores
- ne pas oublier de compresser (zipper) l'envoi par mail.

tdf.csnpa@gmail.com

Isabelle MUGNIER

06 82 08 66 43 - 09 75 65 25 62

II. COUPE REGIONALE

Transmettre les résultats dans les 24h, à **Isabelle MUGNIER pour comptabilisation et publication sur le site du Comité :**

- le dossier DATA complet (du programme ISUCalcFS) ;
- inclure les judges scores
- ne pas oublier de compresser (zipper) l'envoi par mail.

isabel.mugnier@gmail.com

Isabelle MUGNIER

06 82 08 66 43 - 09 75 65 25 62

14. SELECTIONS

I. CHAMPIONNATS DE FRANCE

Voir règlement C.S.N.P.A. : *Chapitre 4 – E. 6.*

II. CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS – Zone Sud-Est

La sélection est ouverte à tous les clubs de la zone SUD-EST, soit Rhône-Alpes et PACA. Chaque club peut inscrire 1 équipe dans chacune des 3 divisions mais peut ne s'inscrire que dans 1 ou 2 division(s). *Voir règlement national C.S.N.P.A. : Chapitre 5*

Le nombre de clubs participants à cette sélection déterminera le nombre d'équipes sélectionnables à **la finale du championnat de France qui se déroulera à Annecy les 20, 21 et 22 avril 2012** : plus il y aura de clubs participants à la sélection, plus il y aura d'équipes sélectionnées.

La sélection sera organisée à VALENCE, les 3 et 4 mars 2012, validée par le délégué technique C.S.N.P.A. de la zone (Patricia SCOFFIER)

Inscription : **36€** à l'ordre du club organisateur.

Les annonces et fiches d'inscription seront adressés par mail et visibles sur le site du Comité en début de saison.

La sélection se fait comme au championnat de France des clubs sur un programme libre conforme au règlement national :

- D1 catégories poussin à senior
- D2 catégories avenir à senior
- D3 catégories poussin à junior/senior

Selon le règlement national du championnat de France des clubs, les sélections suivront les règles suivantes : « **Les équipes constituées pour les sélections ne sont pas forcément les mêmes que celles du championnat.** »

Constitution des équipes pour la sélection

- ✓ D1 patineurs 5 maximum 2 minimum
- ✓ D2 patineurs 6 maximum 2 minimum
- ✓ D3 patineurs 8 maximum 2 minimum
- ✓ 2 patineurs maximum par catégorie
- ✓ **Catégorie poussin** : est classifiée comme D1
- ✓ Catégories avenir **et minime** : mise en place des catégories D1 et D2 sans prendre en compte le classement TDF pour choisir entre D1 ou D2 (ce choix étant à l'appréciation de la personne qui compose l'équipe).
- ✓ Pour toutes les autres catégories et divisions, le règlement national s'appliquera, tant sur le plan technique que sur le mode de classement

Classement par équipe et par division

Les clubs ayant des équipes sélectionnées devront confirmer leur participation aux championnats de France **le 17 mars 2012 au plus tard**, auprès de Patricia SCOFFIER, patricia.scoffier@gmail.com

La composition des équipes de la sélection pourra évoluer pour le championnat : La D2 du championnat ouvrira des catégories « avenir » et « minime » réservées aux patineuses et aux patineurs qui ne seront pas sélectionnés à un des championnats de France « 1^{ère} division » (soit à l'issu du dernier TDF « -13 ans » à Reims).

15. TARIFS 2011-2012

INSCRIPTIONS :

• Glaçons :	<i>choix du club</i>
• Patin d'acier et Préliminaire	5€
• PN1 à 10	5€
• Préparatoire et Pré-Bronze	5€
• Médailles de glisse	5€
• Médailles patineurs hors ligue (Préparatoire, Pré-Bronze et médailles de glisse)	20€
• Coupes régionales Rhône-Alpes	35€
• Sélection Championnat de France Clubs	36€
• Championnats de France D1, D2, CLUBS	40€
• TDF 1 programme	36€
• TDF 2 programmes	40€
• Inscription stage patineur	35€
• Ristourne sur inscription compétition	3€ (voir chapitre 17)

PARTICIPATION forfaitaire formation

Officiels Arbitrage (hors Rhône-Alpins) 35€ (hébergement et repas à prévoir en sus)

MISE A DISPOSITION du matériel informatique et audio

L'évènement 250€

16. COMMANDE CARNETS DE CLASSEMENT ET INSIGNES

Adresser à **Isabelle MUGNIER** :

- le formulaire [annexe 4 - Bon de commande insignes](#)
- le chèque correspondant, à l'ordre de « **L.R.A. Patinage Artistique** »

Isabelle MUGNIER

Le Plan – L'Hermetière – Le Praz 73120 COURCHEVEL

isabel.mugnier@gmail.com

06 82 08 66 43 - 09 75 65 25 62

17. RISTOURNE SUR INSCRIPTIONS

Toute inscription à une Coupe Régionale implique le versement d'une ristourne de 3€ au Comité de Ligue (y compris les forfaits).

Procédure à suivre par le Club organisateur :

- Télécharger sur le site de la Ligue l'[annexe 6 – Ristourne sur inscription CR LRA](#)
- Compléter et envoyer le formulaire accompagné du chèque de règlement à l'ordre de « **L.R.A. Patinage Artistique** » ou de la copie du bordereau de virement à :

Lionel AVOT

19 bis chemin du Bas Bernin – Cedex 02 – 38190 BERNIN

lio.avot@gmail.com

06 10 48 37 64 - 04 38 92 02 54

18. SITES

I. **COMITE PATINAGE ARTISTIQUE RHONE-ALPES**

www.ligue-des-alpes-patinage.org

II. COMMISSION SPORTIVE NATIONALE PATINAGE ARTISTIQUE

www.ffsg.org/csnpa/index.html

III. CLUBS DE LA LIGUE CONNUS

Drôme :	Valence :	www.patinagevalence.over.blog.net
Isère :	Grenoble GIMP :	www.grenoble-patinage.com
Loire :	Roanne :	www.crpa.new.fr
Rhône :	Lyon GP :	www.lyonglacepatinage.fr
Savoie :	Albertville :	www.patinage-ogca.com
	Courchevel :	www.courchevel-patinage.org
	Méribel :	www.meribel-patinage.fr
	Pralognan :	www.pralo.info/patinageartistique
Haute Savoie :	Annecy :	www.patinage-annecy.com
	Chamonix :	www.chamonixsport.com
	Megève :	

www.csportsmegeve.com/index.php?option=com_content&view=article&id=174&Itemid=596

19. LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Demande de session tests de club
- Annexe 2 : Justificatif comptable tests de club
- Annexe 3 : Justificatif comptable médailles
- Annexe 4 : Bon de commande insignes
- Annexe 5 : Règlement technique coupe régionale LRA
- Annexe 6 : Ristourne sur inscriptions coupe régionale LRA
- Annexe 7 : Demande de participation aux frais d'un intervenant
- Annexe 8 : Note de frais Ligue Rhône-Alpes